

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 06 Février 2017.

Affiché le 09 Février 2017.

L'an deux mil dix sept, le six Février à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du Vingt sept Janvier deux mil dix sept, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 22 : Mme Pilot, M. Monaldeschi, Mme Humbert, M. Schnell, Mme Gaspar, M. Beck, Mme Tabti, M. Toussaint, Mme Mairel, Mme Ricou, Mme Motsch, Mme Boubekeur, M. Neumann, Mme Ezaroil, M. Pierlot, M. Bousselin, M. Grandemenge, M. Wongkoeffft, Mme Georges, M. Laroche, Mme Mourant, M. Sittler. -----

Représenté : 01 : M. Poissonnier par M. Schnell. -----

Absent excusé : 00 : -----

Absent non excusé : 00 : -----

Secrétaire : M. Neumann-----

Mme Pilot donne lecture de l'ordre du jour et indique que la question « Environnement : rapport annuel sur la qualité de l'eau 2015 » est reportée en raison d'informations manquantes.

**1. Institutions et Vie politique : Intercommunalité : Désignation des représentants de la Commune à la CLECT : Délibération affichée le 07 Février 2017.**

A la suite de la fusion de la CCT avec la Communauté de Communes de Hazelle-en-Haye intervenue le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées doit être renouvelée. Le Conseil Municipal, appelé à désigner ses délégués, désigne par 21 voix pour et 2 contre :

- M. Philippe Monaldeschi : délégué titulaire
- Mme Michèle Pilot : déléguée suppléante.

**2. Finances locales : Subventions : Demandes de subventions au titre de la DETR 2017 et au C.D.54 :**

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal accepte la présentation de deux dossiers de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017 pour des travaux de : « Remise aux normes des sanitaires de l'École du Luton » et « Projet d'aménagement de la Mairie avec mise en accessibilité ». Pour ce second dossier, une demande de subvention au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle est également sollicitée, dans le cadre du « CTS 2016-2021 - Soutien solidaire aux communes fragiles ». Autorisation de signer toute pièce nécessaire à la constitution de ces dossiers est donnée à Madame le Maire.

Voté par 21 voix pour et abstentions de MM. Wongkoeffft et Laroche.

**3. Finances locales : Divers : Entrées gratuites lors de spectacles à la salle Jean Ferrat :**

La proposition de la Commission municipale « Communication, Culture et Festivités » envisageant de donner des places gratuites lors de spectacles organisés par la Commune à la salle Jean Ferrat dans les cas énumérés ci-dessous, est acceptée à la majorité, M. Laroche s'abstenant. :

- A titre de récompenses aux lauréats des différents concours communaux,

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 06 Février 2017. suite**

- Tirage au sort de deux places numérotées lors des spectacles,
- Aux artistes qui le prévoient dans leur contrat,
- Invitation de personnalités publiques locales, intercommunales, parlementaires, représentants de l'Etat, ....

**4. Finances locales : Subventions : Demandes de subventions présentées par le Collège et l'Association « Une Rose, un Espoir » :**

A l'unanimité, il est alloué une participation financière de 10 €/élève au Collège Louis Pergaud pour une sortie culturelle à Paris organisée par le Professeur de physique-chimie, le 05 Mai 2017.

Une somme de 90 € est également attribuée à l'unanimité à l'Association « Une Rose, un Espoir (fille) » pour l'achat des roses qui seront vendues au profit de la Ligue contre le cancer de Lorraine les 29 et 30 Avril 2017.

**5. Fiscalité : Autres taxes et redevances : Prix de vente du m<sup>3</sup> d'eau potable pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017 :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le maintien du prix de vente du m<sup>3</sup> d'eau potable à 1,10 € pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017, redevance de prélèvement incluse.

**6. Domaine et Patrimoine : Acquisition de la salle paroissiale Jeanne d'Arc :**

L'offre de cession de la salle paroissiale Jeanne d'Arc à 20 000 € (hors frais d'acte notarié) par l'Association diocésaine de Nancy est acceptée à l'unanimité, au vu de l'intérêt que présente cette salle de plain-pied.

**7. Domaine et Patrimoine : Autres actes de gestion du domaine privé : Salle Jean Ferrat : modification du règlement :**

Le règlement de la Salle Jean Ferrat est modifié sur les points essentiels suivants : précisions sur la location des particuliers locaux possible au tarif local pour location au profit d'un ascendant ou descendant en ligne directe -1<sup>er</sup> degré, majoration du tarif pour les particuliers et associations extérieurs, ajout d'un paragraphe sur le dégageant de responsabilité de la Commune à la demande de l'assureur de ce bâtiment, augmentation du tarif de location de couverts, location possible du vidéo-projecteur, suppression du prêt de tables et bancs de brasserie qui ne font pas partie du mobilier de la salle, actualisation de la redevance pour production d'ordures ménagères à 7,62 € le sac de 110 l qui évoluera automatiquement selon les décisions prises par la Communauté de Communes Terres Toulousaises.

Voté par 21 voix pour et abstentions de MM. Wongkoeffft et Laroche.

*Le règlement modifié entrera en vigueur dès retour du service de contrôle de légalité et sera consultable en Mairie et affiché à la Salle J. Ferrat.*

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 06 Février 2017.suite**

**8. Fonction Publique Territoriale : Renouvellement de la convention avec le Syndicat Mixte du Grand Toulinois pour mise à disposition d'un agent de prévention :**

La convention de mise à disposition d'un agent de prévention par le Syndicat Mixte du Grand Toulinois est renouvelée pour une année, reconductible deux fois, pour un volume horaire annuel de 94h au tarif de 26€/h. Madame le Maire est autorisée à signer cette convention et toute autre pièce nécessaire. Abstention de M. Laroche.

**9. Commande publique : Autres contrats : Renouvellement de 2 conventions avec le Syndicat Mixte du Grand Toulinois pour la fourniture et livraison de repas :**

Le Conseil accepte à l'unanimité le renouvellement des conventions conclues avec le SMGT pour la fourniture et livraison de repas à la cantine du Collège pour les élèves des écoles primaires et pour les enfants fréquentant le CLSH. Les conventions indiquent notamment les prix des repas applicables en 2017, décidés par le Comité syndical, soit 3,78€ pour le repas des élèves ; pour le CLSH en fonction du nombre de repas : 4,03€ si le nombre est supérieur ou égal à 30 et 4,18€ si ce nombre est inférieur à 30. Autorisation de signature est accordée à Madame le Maire.

**10. Commande publique : Actes spéciaux et divers : Compte-rendu de l'usage de la délégation financière accordée à Madame le Maire :**

Lecture est donnée par Madame le Maire de la liste des commandes de matériel, fournitures et travaux passés depuis le dernier compte-rendu ainsi que les marchés d'assurances de la Commune conclus pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

**10. Politique de la Ville, Habitat, Logement : Reconduction de la politique municipale d'aide au ravalement de façades pour 2017 :**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de renouveler pour 2017 sa politique d'aide municipale au ravalement de façades avec l'aide technique du Centre d'Amélioration de l'Habitat et s'engage à inscrire les crédits nécessaires au Budget primitif 2017.

Pour mémoire : La permanence du Technicien-conseil du C.A.L. a lieu en Mairie, le premier vendredi de chaque mois de 13h30 à 15h30.

**11- Politique Jeunesse : Reconduction en 2017 des opérations Pass'Sport Culture, Centre Aéré - création des emplois saisonniers correspondants - participation financière des Familles et de la Commune :**

Le Conseil Municipal reconduit pour 2017 sa Politique Jeunesse en faveur des jeunes et adolescents du territoire Empreinte(s) pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël) : Centres de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants de 3 à 12 ans, gérés par les FRANCAS et organisation par la Commune de l'opération « Pass'Sport Culture » pour les adolescents de 11 à 16 ans.

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 06 Février 2017.suite**

Les emplois saisonniers d' « Adjoint Technique territorial » à temps non complet et d' « Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives » à temps complet sont renouvelés aux conditions habituelles sur la durée de leur recrutement. Leur rémunération est fixée sur la base respective des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> échelons du grade correspondant avec possibilité d'accomplir des heures supplémentaires. Le recours à des intervenants extérieurs est également autorisé. La participation communale est maintenue pour les jeunes de Foug ainsi que la participation en qualité d'employeur pour les agents communaux. Autorisation de signature est accordée à Madame le Maire pour tout document nécessaire à cet effet.

**12. Informations diverses :**

- Notification de 3 arrêtés préfectoraux :
  1. Arrêté du 26/12/2016 autorisant la CCT à exercer la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu de carte communale »,
  2. Arrêté de fusion en date du 12 Décembre 2016 créant la Communauté de Communes du Toulinois et de Hazelle en Haye à laquelle la Commune va appartenir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
  3. Arrêté du 26/12/2016 modifiant l'arrêté préfectoral de fusion du 12/12/2016 et donnant à cette nouvelle communauté de communes le nom de « Communauté de Communes Terres Toulaises ».
- Circulaire préfectorale du 06 janvier 2017 portant sur le rétablissement des autorisations de sortie de territoire pour les mineurs à compter du 15 janvier 2017.
- Par délibération en date du 27 janvier 2017, le S.T.A.T. accepte l'adhésion de la Commune de Foug. Le nombre de délégués de la Commune au sein du Comité Syndical est de 3 délégués.
- Réception le 25 Janvier 2017 de la décision de retrait de l'EPFL du groupement de commandes pour l'élaboration de la démarche conjointe PLU/étude de revitalisation du Centre-Bourg. Le groupement de commandes sera dissout un mois après la notification de la présente décision à la Commune.
- La Communauté de Communes Terres Toulaises informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, la benne à encombrants sera supprimée suite à l'agrandissement de la déchèterie de Toul. Elle précise également que la collecte d'ordures ménagères sera assurée les jours fériés sauf le 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai où la collecte sera faite le lendemain.
- Le Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire de la CCTT du 10 Janvier 2017 est remis à chaque Conseiller municipal. Mme Pilot félicite M. Monaldeschi pour son élection en qualité de Vice-Président.
- Rappel des dates d'élections pour l'année 2017 : Présidentielles les 23 avril et 07 mai, législatives les 11 et 18 juin et sénatoriales le 24 septembre 2017.

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 06 Février 2017. suite**

- Remerciements des associations suivantes pour attribution d'une subvention en 2016 :
  - Allo-Bébé.
  - Association Sportive du Collège Louis Pergaud.
  - Souvenir Français.
  - Banque Alimentaire de Nancy et sa Région.
  - Association Milwaukee Country Dancers.
  
- Remerciements des familles suite au décès de :
  - M. Henry DURAND
  - Mme Carmela LUMIA
  - M. Mohamed LOUDINI
  - Mme Huguette LAROCHE
  - M. Fernand GAGNARD
  - M. Georges ANDRÉ
  - M. Pierre PEROTIN
  - Mme Estelle HOFF
  
- Remerciements d'administrés et de résidents de l'EHPAD aux membres du CCAS, du CMJ, du Conseil Municipal pour le colis remis aux Anciens ainsi que pour le Repas des Aînés.
  
- Remerciements d'un habitant de la rue du Luton au responsable des Services techniques pour avoir purgé une canalisation lors de la remise en eau, rue du Luton, après réparation d'une fuite sur le réseau.
  
- La piscine Ovide propose 4 manifestations « spécial anniversaire » du 14 au 17 février dont deux sont gratuites : Soirée sportez-vous bien, Soirée Associations nos sports, Soirée sport et bien-être, Après-midi multi-activités.
  
- Comme chaque année la Commune a organisé son traditionnel concours de soupe qui a eu lieu ce vendredi 03 février à la Salle Jean Ferrat. La remise des prix des concours des maisons fleuries et illuminées a également eu lieu ce même jour.
  
- Autres manifestation organisées à la salle Jean Ferrat pour les mois de Février et Mars :
  1. Concert Eric Toulis : Dimanche 05 février.
  2. Le Théâtre de Cristal présente le spectacle « Tout l'or du Monde », vendredi 10 février.
  3. Un loto par l'Association Tennis Badminton Club le 04 mars
  4. Un loto par l'Association HELP le 18 et 19 mars
  5. Concert Grand Jazz de la rue Sigisbert, samedi 25 mars
  
- Pass'Sport Culture pour les vacances d'hiver : Du lundi 13 février au vendredi 24 février 2017. Date limite d'inscription : Le 09 février 2017.

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 06 Février 2017. fin**

- Déplacements des collégiens à la bibliothèque un lundi par mois, de 13h15 à 13h45, les 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril et date à définir pour le mois de mai. L'objectif est de créer une synthèse des lectures avec les élèves participants ou faire une émission de radio à la bibliothèque.
- Intervention de l'agent d'animation communal les mardis matin dans une classe de CE1-CE2 de l'école du Luton pour travailler sur le projet « Dis-moi dix mots ». La finalité du travail sera exposée à la bibliothèque. Calendrier des dates d'interventions de ses animations pour l'année 2017 :
  - Milles Pattes : les Mardis 10 Janvier, 07 Février, 07 Mars et 04 Avril 2017.
  - RAMPE : les Jeudis 19 Janvier, 09 Février, 16 Mars et 30 Mars 2017.
- Mme Pilot remercie toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation du repas des Aînés ainsi que celles qui ont participé au service. Ce fut une belle journée !
- Lecture par M. Schnell, Adjoint responsable de la Commission Municipale des travaux du courrier émanant d'un membre de cette commission faisant part notamment de remarques sur le fonctionnement de cette commission et lecture de la réponse apportée.
- Annonce par M. Beck du déplacement envisagé par la CC2T de la plate-forme de déchets verts vers un lieu plus adapté et nouvelle installation conforme aux normes en vigueur.
- Explications de Mme Pilot suite à l'interrogation de M. Laroche concernant la fermeture de l'école du Centre et la répartition des effectifs. Discussions au sein de l'Assemblée.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 21h30.